

## Le groupe Schneider est au rendez-vous du dialogue social !

La Fédération FO de la Métallurgie et le coordinateur FO du groupe Schneider se félicitent de l'accord de méthode signé le 15 avril relatif au déploiement de la nouvelle convention collective nationale de la Métallurgie.

FO, première organisation syndicale dans le groupe Schneider avec 27,94 % de représentativité et, avec l'appui de la Fédération de la Métallurgie, obtient des moyens conséquents pour mettre en œuvre la nouvelle convention collective nationale qui s'appliquera au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Le groupe Schneider est bel et bien présent à ce rendez-vous « historique » et répond de belle manière aux enjeux sociaux développés par notre organisation syndicale.

### FO Métaux obtient :

- Un groupe technique dédié pour chaque thématique, soit 8 thèmes ;
- Des moyens spécifiques supplémentaires pour 15 représentants par organisation syndicale ;
- Plus spécifiquement pour le thème 2 « Classification », des jours d'absence autorisée rémunérée et la prise en charge de frais de formation afin de former « 29 référents FO, sur un total de 90 » au nouveau système de classification ;
- Une commission de suivi centrale en lien avec les référents FO sur chaque site qui aura pour objectif d'accompagner le déploiement des nouvelles fiches emplois dans toutes les entités du groupe.

Pour FO Métaux, la direction du groupe Schneider envoie un bon signal aux organisations syndicales du groupe et notre organisation syndicale entend bien peser de tout son poids afin que le déploiement de la nouvelle convention collective nationale soit bénéfique à tous les salariés du groupe Schneider !

Paris, le 19 avril 2022

### Contacts :

Eric KELLER – Secrétaire Fédéral en charge du secteur Electrique - Tél : 06.82.66.65.13

Emmanuel DA CRUZ – Coordinateur national – Tél : 06.30.37.69.36